

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =
Rivista storica svizzera

Band: 42 (1992)

Heft: 3/4

Buchbesprechung: Relations franco-suissees au XIXe siècle. La confrontation de deux
politiques économiques [Philippe Gern, Silvia Arlettaz]

Autor: Veyrassat, Béatrice

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

schaftliche Gründlichkeit und Akribie. Jedes der grossen Kapitel wird mit eingehenden methodischen Reflexionen eingeleitet, die Schlussfolgerungen werden sorgfältig abgewogen und begründet. Dennoch hat es die Autorin verstanden – und dies ist nicht ihr geringstes Verdienst – ihr Thema nicht trocken, sondern überaus spannend und auch dem fremdsprachigen Leser gut verständlich abzuhandeln.

Ein ausführlicher Apparat und verschiedene Register beschliessen das gewichtige Werk, das als Dissertation von den Lausanner Professoren Alain Dubois und Paul-Louis Pelet betreut wurde.

Thun

Benedikt Bietenhard

PHILIPPE GERN, SILVIA ARLETTAZ, *Relations franco-suissees au XIX^e siècle. La confrontation de deux politiques économiques*. Genève, Georg Editeur, 1992. 355 p.

C'est avec obstination et patience que Philippe Gern a mené à bien son vaste projet d'étude des relations commerciales et diplomatiques franco-suissees. Celui-ci se présente à nous en forme de diptyque. Publiée en 1970, sa thèse de doctorat fut consacrée, avec quelques autres travaux, au XVIII^e siècle¹. Aujourd'hui, avec la collaboration de Silvia Arlettaz, Gern nous offre le deuxième volet, couvrant un autre siècle d'histoire, de 1815 à 1906. Commençons donc par saluer la cohérence de ce projet de longue haleine – plus de vingt ans de recherches – qui, de l'ancienne Confédération de cantons souverains à la Suisse moderne, nous permet d'assister à l'éclosion et à l'affirmation d'une politique commerciale courageuse, prenant souvent à rebrousse-poil nos partenaires économiques en Europe.

Remarquons ensuite que l'Ecole des Annales n'a pas réussi – et c'est heureux – à enterrer l'histoire «événementielle». Dans ce livre, politique, institutions, hommes d'Etat et diplomates occupent magistralement le devant de la scène, tandis que dans l'ombre des coulisses s'agitent groupes et groupuscules de pression: chambres de commerce, syndicats professionnels, associations ouvrières, agricoles, etc., les éternels frustrés des accords bilatéraux. De Louis-Philippe et de ses complaisances à l'égard de la Suisse, à Méline le protectionniste, Méline le «croque-mitaine», les auteurs ont extrait du bestiaire ministériel, parlementaire et diplomatique de la France des images infiniment plus hautes en couleur, il faut l'avouer, que celles offertes par l'animal politique suisse. Du choc des perceptions, de l'évaluation des forces et des faiblesses du partenaire, de l'affrontement des idées sont nées diverses stratégies de réglementation des échanges: l'ouvrage démontre à quel point les politiques douanières conditionnent les orientations géographiques du commerce extérieur, en modifient la structure par produits et en influencent le volume. Chiffres et graphiques sont là, évidents, qui reflètent les conséquences contrastées des pratiques protectionnistes ou libéralisantes, les rigueurs du tarif, ses rémissions. Gern et Arlettaz ont trouvé dans les séries statistiques de l'Administration française des Douanes un apport quantitatif de poids, sans équivalent en Suisse au XIX^e siècle.

En gros, ce siècle de relations bilatérales se découpe en deux parties, mises en scène alternativement par les deux auteurs. 1815–1860: sur l'échiquier continental du négoce, les positions sont passablement figées. L'escalade protectionniste en Europe et plus encore les lois prohibitives de la France atteignent pratiquement tous les produits d'exportation helvétiques. Ainsi répudiée par le Royaume voisin qui, depuis la Paix perpétuelle de 1516, en avait fait un partenaire privilégié, la Suisse, tout en restant un client d'importance, eut à détourner ses exportations du marché français. Non contente de jouer ses atouts outre-mer, elle lorgna encore du côté des Etats germaniques: l'Union douanière allemande était toute prête à l'englober... Ce fut là une hantise permanente

¹ *Aspects des relations franco-suissees au temps de Louis XVI. Diplomatie – Economie – Finances*. Neuchâtel 1970.

des Français. Et voilà, en contrepoint du thème principal, une perspective que les auteurs ne négligent jamais tout au long de ce livre: c'est, au-delà des relations bilatérales entre la Suisse et la France, la position commerciale et politique d'une Suisse prise dans le champ d'influence des puissances voisines, d'une Suisse vue sur fond d'Europe et vivant l'angoisse de l'isolement, qui stimule continuellement notre intérêt. Mais la neutralité helvétique a toujours préservé les équilibres. Plus encore, l'histoire, ici, nous donne une belle leçon: la Suisse n'a jamais accepté d'abandonner ne serait-ce qu'une parcelle de sa souveraineté en échange d'avantages commerciaux.

Un deuxième acte, infiniment plus mouvementé, s'annonce sur un lever de rideau libre-échangiste et sous le signe d'une forte croissance des échanges franco-suisses. C'est d'abord le triomphe, plutôt éphémère (1860-1890), du *free trade*, consacré à coups de traités bilatéraux dont la France de Napoléon III prit l'initiative – sous les applaudissements helvétiques –, suivi d'un renversement de vapeur conjoncturel et politique, rétablissant, jusqu'à la Première Guerre mondiale, un climat protectionniste. Vers 1890, au moment où maints traités arrivaient à échéance et où un peu partout les gouvernements majoraient leurs tarifs, les Suisses connurent une fois de plus l'angoisse de voir l'Europe «se couvrir de murailles de Chine», selon l'expression d'un journaliste de la *Neue Zürcher Zeitung*, et se fermer à leurs productions. Les Français renouèrent avec leurs vieux démons protectionnistes, dont la version la plus démoniaque, le «tarif Méline» de 1892, incita les Suisses à sortir de leur réserve libre-échangiste pour ouvrir une guerre douanière contre leurs voisins occidentaux. Mais l'Allemagne vint au-devant d'eux en leur offrant le traité de 1892... Durant cette période, trois traités avec la France (1864, 1882, 1906), plusieurs tarifs, allant du côté suisse des tarifs fiscaux aux tarifs de combat, voire de guerre, d'interminables négociations, des tensions, brouilles, ruptures et rebondissements, réconciliations ou accommodements ont rempli des montagnes de cartons d'archives, que les deux chercheurs ont prises d'assaut sur leurs deux versants: du côté suisse, aux Archives fédérales, et du côté français, au Ministère des Affaires étrangères et aux Archives nationales.

Ce que le lecteur retiendra, en définitive, au-delà de l'événement, au-delà de la succession des régimes et des gouvernements, des fluctuations des politiques douanières et du «suivi» méticuleux des tractations bilatérales auquel ont procédé les auteurs, c'est la permanence des positions qui s'affrontent, l'antagonisme de choix qui, de part et d'autre de la frontière, sont restés inébranlables. Ce sont deux traditions et deux morales politiques qui s'opposent (on est frappé par la place qu'occupent les arguments d'ordre éthique dans les débats) – morales et traditions dictées par l'inégale constitution de deux Etats et de deux économies. D'un côté, la France a cherché, depuis 1516, à tirer parti de sa puissance politique – à soumettre les Suisses tout en se les conciliant – par les moyens d'une diplomatie percutante, mais en restant sur une prudente défensive quant à ses intérêts mercantiles. D'un bout à l'autre du XIX^e siècle, nos voisins redoutèrent «l'invasion audacieuse» (p. 129) de leur territoire par quelques poids lourds helvétiques – bœufs, vaches et roues de fromage –, tout autant que celle des poids plume – montres, soieries, broderies et autres délicatesses textiles. De l'autre côté, une Suisse perçue comme une puissance industrielle par tous ses partenaires européens, mais restant sur une prudente défensive quant à ses intérêts politiques et à son indépendance, sans jamais renoncer à sa proverbiale ténacité diplomatique.

En France, position de repli national(iste), considérée comme condition *sine qua non* de l'autonomie douanière et de la prospérité économique, réclamée avant tout par l'industrie cotonnière du nord et du nord-ouest, sétifère à Lyon, les principaux foyers de protectionnisme dans l'hexagone. Du côté helvétique, attitude d'ouverture, inspirée en particulier par les milieux textiles de Suisse orientale, les grands défenseurs du libre-échangisme.

Et, toujours face à face: un gouvernement français (en réalité une succession étourdissante de cabinets ministériels, d'ailleurs plutôt favorables aux Suisses) aux prises

avec un parlement où souvent les jeux étaient faits d'avance – les commissions chargées d'examiner les nouveaux tarifs étant généralement composées de protectionnistes; un exécutif plus stable en Suisse, mais aux prises avec le peuple, souverain absolu, doté du droit de référendum, ce qui compliquait singulièrement la tâche du Conseil fédéral. Un Etat où, à la fin du XIX^e siècle, nous explique Gern, «la politique commerciale n'était plus seulement l'affaire des politiciens et des spécialistes [mais] celle du peuple entier» (p. 240).

Cela ne signifie pas, pour autant, que ce peuple était un d'un côté comme de l'autre de la frontière. Les courants libéraux en Suisse avaient leurs détracteurs, de même qu'en France les protectionnistes de nombreux adversaires: la presse spécialisée et populaire des deux pays a été épluchée et ce n'est pas le moindre intérêt du livre. En spectateur attentif des acteurs de ce drame, s'effaçant derrière des commentaires tout de discrétion et de finesse, Gern restitue la vivacité et l'ampleur – le retentissement à l'échelle européenne parfois – des débats souvent passionnés qui l'animèrent.

On regrettera seulement que le rideau se soit refermé sur un chapitre statistique, indispensable certes, mais qui prive le lecteur d'une mise en perspective finale de tant de péripéties.

Cet ouvrage a beaucoup attendu avant de pouvoir être publié (les éditeurs ne spéculent pas sur un engouement du public pour les questions de diplomatie commerciale). Mais c'est peut-être tout bénéfique pour les auteurs car, lue dans le contexte actuel des âpres négociations entre la Suisse et la Communauté européenne, leur œuvre commune prend un relief tout particulier, celui d'un passé présent qui s'ordonne autour d'un thème éternel et éternellement conflictuel: libre-échange ou protectionnisme.

Zürich

Béatrice Veyrassat

ALLGEMEINE GESCHICHTE – HISTOIRE GÉNÉRALE

ALESSANDRO PASTORE, *Crimine e giustizia in tempo di peste nell'Europa moderna*. Bari, Laterza, 1991. XVI, 238 p.

Alessandro Pastore si è rifatto a una ormai lontana esortazione di Marc Bloch e si è avventurato, bisogna dire con grande discrezione e accortezza, in una ricerca di storia comparata. Il tema è quello dell'impatto sociale e politico-istituzionale delle epidemie di peste che percorsero l'Europa tra la fine del Cinquecento e il primo ventennio del Settecento. L'osservatorio scelto sono le città svizzere di Ginevra, Losanna e Friburgo, l'Inghilterra, Bologna e il suo contado, Genova e Roma: c'è una prevalenza di ambienti urbani, ma non mancano le campagne (specialmente quelle inglesi e bolognesi), c'è una prevalenza di paesi cattolici, ma sono considerate pure regioni protestanti, incontriamo consuetudini amministrative monarchiche accanto a una bella varietà di istituzioni repubblicane.

Le fonti appartengono in massima parte agli archivi giudiziari, ma l'autore è ben cosciente che essi non custodiscono certo la storia della criminalità, bensì solo quella della giustizia criminale: e infatti in qualche caso non è in grado di stabilire se l'assenza, in certe regioni, di taluni delitti tipici delle epoche calamitose e caotiche non sia semplicemente da attribuire a una diversa attenzione e sensibilità giudiziaria, a una diversa concezione dei delitti e delle pene.

Per il primo aspetto, quello sociale, l'autore indaga se lo sconquasso sociale causato dall'epidemia non abbia procurato un aumento della criminalità, o favorito l'insorgere di nuove forme di criminalità.